



Bienvenue!

Merci de vous joindre à nous à l'occasion de cette séance d'information publique pour en savoir plus sur le Projet de remplacement du gazoduc de St-Laurent!

Vous pouvez nous fournir vos commentaires sur le projet en :

- parlant à un membre de l'équipe du projet présent aujourd'hui;
- remplissant la fiche de commentaires du projet (disponible à l'avant où vous vous êtes inscrit[e]);
- visitant le site Web du projet d'Enbridge Gas à l'adresse suivante : www.enbridgegas.com/StLaurentReplacement;
- envoyant un courriel à l'équipe de projet à l'adresse suivante : StLaurentEA@dillon.ca.

Veuillez soumettre vos commentaires avant le 13 octobre 2023 aux fins d'examen dans la modification du Rapport environnemental (RE) qui sera soumis à la Commission de l'énergie de l'Ontario.



Les politiques d'Enbridge Gas sur l'environnement, la santé et la sécurité

Enbridge Gas assure un approvisionnement en gaz naturel sécuritaire et fiable à plus de 3,8 millions de clients résidentiels, commerciaux et industriels partout en Ontario.

Enbridge Gas examinera attentivement chaque commentaire.

Le personnel s'engage à impliquer les membres de la collectivité et fournit des informations à jour de manière transparente, honnête, et respectueuse.

Enbridge Gas s'engage à l'intendance de l'environnement et mène toutes ses activités de façon responsable sur le plan environnemental.



Enbridge Gas s'engage à assurer la santé et la sécurité de tous les individus touchés par ses activités. Enbridge Gas fournit un environnement de travail sain et sécuritaire et ne compromet pas la santé et la sécurité des personnes.

Son objectif est de n'avoir aucun incident en milieu de travail et d'atténuer, dans la mesure du possible, ses impacts sur l'environnement. Pour réaliser cet objectif, Enbridge Gas travaillera avec nos parties prenantes pour promouvoir des pratiques environnementales responsables et l'amélioration continue.



Enbridge Gas s'engage à la protection et à l'intendance de l'environnement et reconnaît que la prévention de la pollution, la biodiversité, et la conservation des ressources sont des mesures clés pour un environnement durable.

Tous les employés sont tenus responsables et doivent contribuer à un milieu de travail sécuritaire, doivent promouvoir des attitudes de travail sécuritaires et se conduire de façon responsable sur le plan environnemental.



But de la séance d'information publique virtuelle

- Fournir des informations contextuelles sur le projet et illustrer le tracé proposé pour les réseaux de gazoducs
- Informer le public, les propriétaires fonciers, les communautés autochtones, les municipalités, les parties prenantes et les autorités réglementaires sur le projet et de recueillir des commentaires au tracé proposé pour les réseaux de gazoducs
- Donner à chacun l'occasion de participer à la mise à jour du rapport environnemental, qui sera comprise dans l'application à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO)
- Créer une occasion d'identifier tout obstacle inconnu et de réviser nos ébauches de plans de façon à atténuer les impacts sur la collectivité locale et sur l'environnement
- Créer un espace où vous pouvez poser des questions et/ou partager vos commentaires avec Enbridge Gas ou avec Dillon Consulting





Processus de consultation



Nous sommes déterminés à entreprendre un processus de consultation compréhensif et nous tenons à recueillir votre opinion sur ce projet.

Notre processus de consultation est :

- Inclusif en faisant appel à ceux qui pourraient être intéressés ou affectés et en offrant l'occasion de s'informer et de s'impliquer.
- Transparent en donnant l'accès à de l'information et en expliquant clairement les décisions.
- Responsable en expliquant comment votre opinion sera employée dans le processus de prise de décision.

Une portion importante du processus de consultation est la collaboration avec nos parties prenantes pour identifier et résoudre tous problèmes potentiels.



La politique d'Enbridge à l'égard des peuples autochtones

Enbridge Gas suit la politique établie par Enbridge Inc. (Enbridge) à l'égard des peuples autochtones.

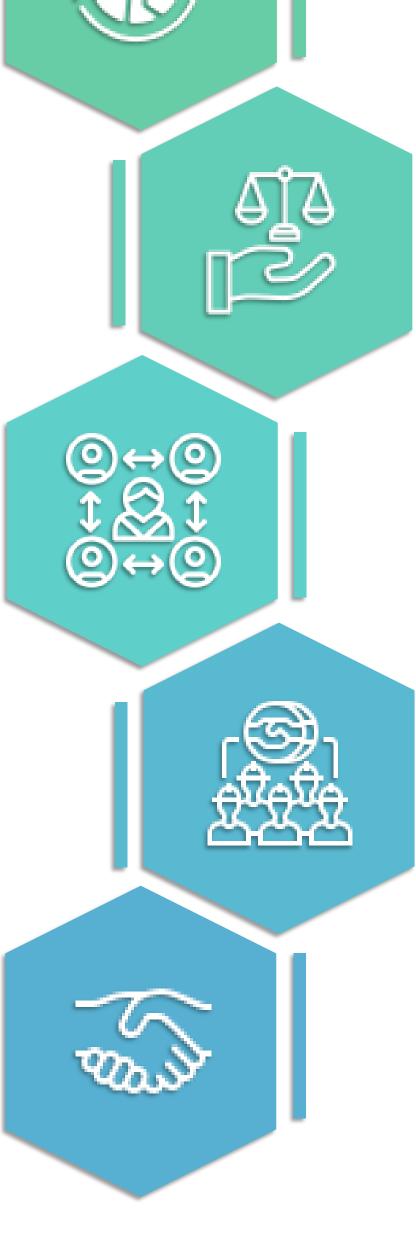
Enbridge reconnaît la diversité des peuples autochtones qui habitent les terres où nous exerçons nos activités. Enbridge détient une compréhension historique des effets destructifs sur le bien-être social et économique des peuples autochtones. Enbridge reconnaît l'importance de la réconciliation entre les communautés autochtones et l'ensemble de la société. Des relations positives avec les peuples autochtones, où un respect mutuel prône et où l'attention se porte sur la poursuite d'objectifs communs, entraînera une réponse positive de la part des communautés autochtones.

Enbridge s'engage à poursuivre de relations durables avec les peuples autochtones se situant à proximité des endroits où Enbridge mène ses activités. Pour ce faire, Enbridge se gouvernera en suivant les principes suivants.

Enbridge **reconnaît** les droits juridiques et constitutionnels inhérents aux peuples autochtones ainsi que l'importance du lien qu'entretiennent les peuples autochtones avec leurs terres et leurs ressources traditionnelles. Enbridge s'engage à travailler avec les communautés autochtones en respectant ces droits ainsi que les territoires traditionnels et les ressources auxquels ils s'appliquent. Enbridge s'engage à s'assurer que ses projets et ses opérations soient menés de façon responsable sur le plan environnemental.

Enbridge **entreprend** des processus de consultation sincères avec les peuples autochtones au sujet de ses projets et de ses opérations et conduit ces processus de façon à réaliser un engagement efficace et significatif. La participation des Autochtones aide à définir des projets pouvant survenir sur des territoires traditionnellement occupés par des peuples autochtones.

Enbridge **promeut** une bonne compréhension de l'histoire et de la culture des peuples autochtones auprès de ses employés et de ses entrepreneurs afin de favoriser de meilleurs rapports entre Enbridge et les communautés autochtones.



Enbridge **comprend** l'importance de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans le contexte des lois canadiennes et par rapport aux engagements faits par le gouvernement en ce qui concerne la protection des droits des peuples autochtones.

Enbridge **s'engage** à collaborer avec les peuples autochtones afin qu'un rendement positif découle pour eux des projets et des opérations d'Enbridge. Ce rendement positif peut inclure maintes possibilités en matière d'éducation, de formation, d'emploi, de développement d'entreprises et de développement communautaire.

Life Takes Energy

L'engagement est une responsabilité que partagent Enbridge et ses filiales, ses employés et ses entrepreneurs. Ces entreprises mèneront leurs activités de manière à refléter les principes énumérés ci-dessus. Enbridge exercera un leadership continu et fournira des ressources nécessaires à la mise en œuvre efficace de ces principes, y compris des stratégies de mise en œuvre et des plans d'action précis. Enbridge s'engage à mettre à jour cette politique de façon régulière, puisse-t-elle demeurer pertinente et respectueuse des diverses traditions et cultures autochtones.

Cadre réglementaire et processus d'étude environnementale

Pour que le projet se concrétise, l'approbation de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) est nécessaire. La CEO exige qu'Enbridge Gas conduise une évaluation environnementale et une étude de sélection du tracé.

Le rôle de la Commission de l'énergie de l'Ontario

- Passer en revue le rapport environnemental (y compris les détails de la consultation) qui fait partie de la demande, aussi appelée la demande « d'autorisation de construire ».
- Une fois la demande d'autorisation de construire soumise à la Commission de l'énergie de l'Ontario, toute partie portant un intérêt au projet peut déposer une demande auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario pour devenir un intervenant ou une partie intéressée.
- Offrir un forum public pendant la période d'évaluation de l'application d'autorisation de construire pour que les parties intéressées participent au processus décisionnel
- Déterminer si le pipeline proposé est dans l'intérêt public.

Dans le cadre du processus de planification, Enbridge Gas a retenu les services de Dillon Consulting pour entreprendre une étude environnementale pour le projet. L'étude sera menée est effectuée en tenant compte des Environmental Guidelines for the Location, Construction, and Operation of Hydrocarbon Projects and Facilities in Ontario, 8th Edition.

L'étude sera menée au cours de la première phase du processus de planification. Dans le cadre de l'étude, Enbridge Gas et Dillon Consulting :

- Entreprendre un engagement pour comprendre les points de vue des parties intéressées et potentiellement affectées
- Consulter et engager les communautés autochtones pour comprendre les intérêts et les impacts potentiels
- Identifier les impacts potentiels du projet
- Élaborer des mesures d'atténuation et de protection environnementales pour éviter ou réduire les impacts potentiels
- Élaborer un programme approprié d'inspection, de surveillance et de suivi environnemental

Aperçu du projet

Que propose-t-on?

Enbridge Gas propose de remplacer son réseau de gazoducs de St-Laurent, actuellement situé le long du boulevard St-Laurent à Vanier et Ottawa-Sud.

En 2019, Enbridge Gas a retenu les services de Dillon Consulting pour procéder à la sélection du tracé du gazoduc, à l'évaluation environnementale et à la rédaction d'un rapport environnemental (RE) pour le projet. Le RE initial du projet a été réalisé en juin 2020 et a ensuite été modifié en octobre 2020.

Alors que des changements ont été introduits dans le champ d'application du projet, Enbridge Gas finalise maintenant la deuxième modification du RE.

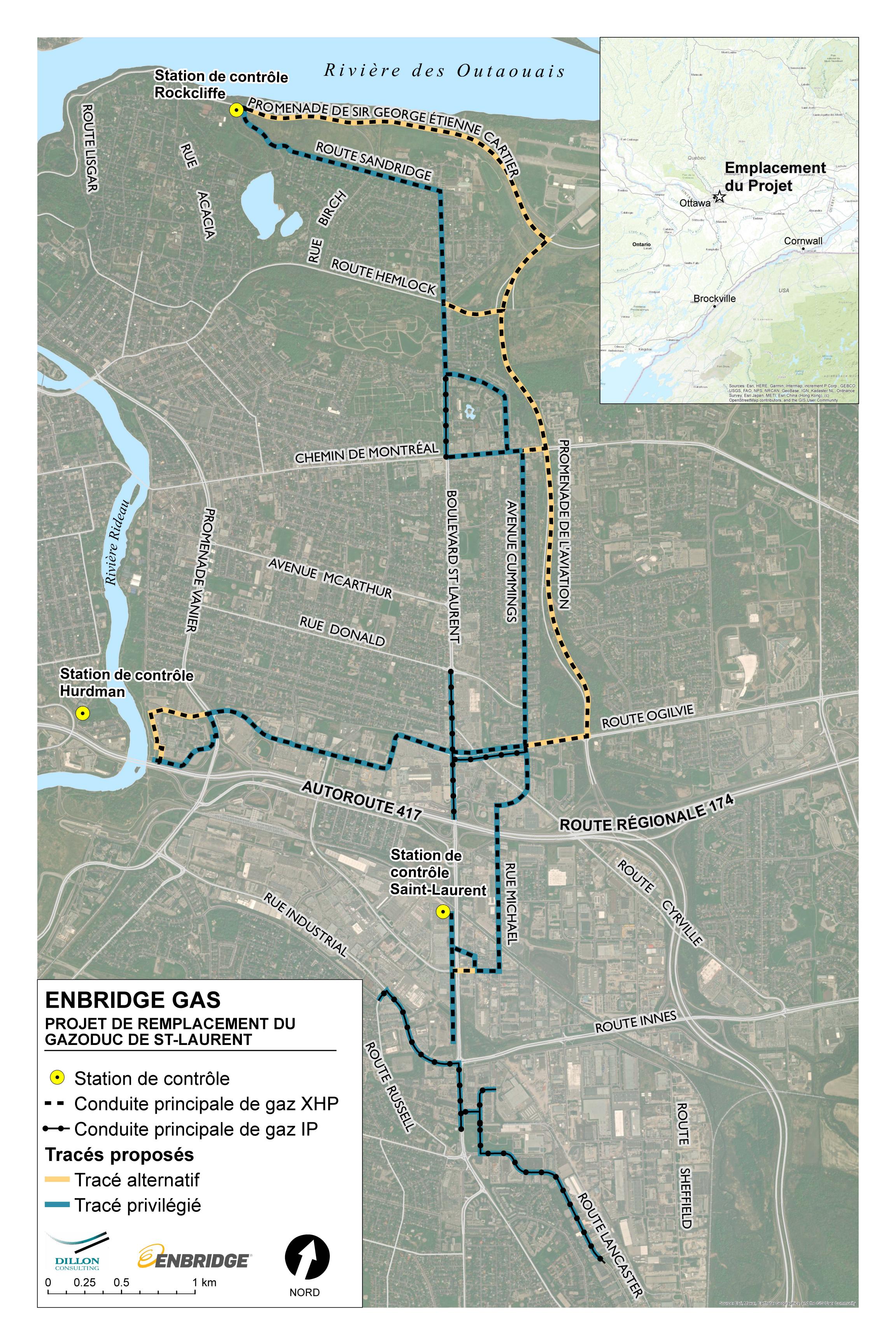
Qu'est-ce qui a changé entre le RE original et la modification du RE?

Enbridge Gas a ajouté deux nouveaux segments au champ d'application du projet. Un segment d'environ 600 m qui longe le boulevard St-Laurent entre la rue Shore et l'avenue Industrial, et un segment de 118 m qui longe le chemin Belfast entre le boulevard St-Laurent et la rue Michael.

Pourquoi avons-nous besoin de ce projet?

Une analyse et une évaluation de la sécurité à haut risque réalisées par Enbridge Gas ont démontré l'imminence de remplacer le réseau afin d'assurer la continuité d'un service de raccordement au gaz naturel sécuritaire et fiable.





Études de base – Bureau et terrain

Études de bureau et de terrain terminées à ce jour :

- Classification écologique des terres (CET)
- Délimitation des zones humides
- Évaluations des cours d'eau
- Inventaire botanique
- Évaluation de l'état de santé du Noyer cendré
- Enquêtes ciblées sur la faune Rainette faux-grillon de l'ouest, oiseaux nicheurs, évaluations des sites de colonies de maternité des chauves-souris
- Évaluations des ressources du patrimoine culturel (c.à-d., évaluations archéologiques de phase 1 et de phase 2, rapports d'évaluation du patrimoine culturel)

Études supplémentaires à compléter pour la modification du RE :

- Évaluations des ressources du patrimoine culturel pour les deux nouveaux segments de pipeline.
- Examen documentaire des zones des nouveaux segments de pipeline non pris en compte dans le RE initial ou la modification du RE.
- Des stratégies d'atténuation normalisées seront mises en œuvre tout au long de la construction pour réduire ou éviter les répercussions potentielles sur la végétation indigène, les ressources aquatiques, les zones humides, la faune urbaine, les espèces en péril et les ressources du patrimoine culturel.





Environnement naturel – Aperçu

Les 13 et 17 décembre 2019, des biologistes de Dillon ont mené une enquête préliminaire sur le terrain, y compris une CET préliminaire, depuis la réserve routière municipale le long des tracés du pipeline, afin de déterminer et d'évaluer les caractéristiques naturelles existantes, y compris les habitats terrestres et aquatiques potentiels. La CET et la délimitation des zones humides ont été achevées au printemps/été 2020, ainsi que des enquêtes terrestres, aquatiques et ciblées sur la faune et l'habitat des espèces en péril.

Les résultats des enquêtes de CET ont permis de constater que les terres dans la zone d'étude sont principalement classées comme des communautés « construites » ou « culturelles »; cependant, les communautés naturelles se trouvent également à côté des tracés de pipeline proposés.

Les communautés culturelles les plus courantes dans la zone d'étude comprennent les propriétés résidentielles, les entreprises, ainsi que les propriétés commerciales et institutionnelles.

Les communautés naturelles rencontrées dans la zone d'étude sont diverses sur le plan du type d'habitat, les types de communautés les plus courants étant identifiés comme les graminées, les forêts décidues, les pâturages ouverts et les marécages broussailleux.





Environnement naturel – Espèces en péril

Sur la base des résultats des études sur le terrain réalisées pour le RE en 2019/2020, il existe une espèce en péril identifiée dans la zone d'étude (le noyer cendré). En outre, les communautés forestières de la zone d'étude ont été identifiées comme ayant le potentiel de soutenir les sites de colonies de maternité des chauves-souris en péril (vespertilion nordique, vespertilion brun et chauve-souris tricolore).









Le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs sera consulté lors de la conception détaillée pour déterminer si des relevés spécifiques à une espèce sont nécessaires pour soutenir les permis et/ou approbations potentiels en vertu de la Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition.



Environnement socio-économique – Aperçu

- La zone d'étude du projet est de nature urbaine avec une grande variété d'utilisations des terres, y compris les utilisations résidentielles, industrielles, commerciales, récréatives et d'emploi. Les activités commerciales et industrielles sont principalement situées le long du boulevard St-Laurent et du chemin Coventry et les activités commerciales, telles que les commerces de détail, les épiceries et les services de restauration se déroulent le long du boulevard St-Laurent. Les activités industrielles se déroulent également au sud de l'autoroute 417 sur la rue Michael, l'avenue Industrial, le boulevard St-Laurent (au sud du chemin Innes), la rue Bourassa, le croissant Gladwin et le chemin Lancaster où les tracés proposés se produisent.
- Les zones avec des caractéristiques naturelles urbaines, telles que les zones boisées, les zones humides, les cours d'eau et les ravins, ainsi que les grands espaces ouverts se trouvent également dans la zone d'étude.



Selon le dernier recensement de 2021, les principales industries de la Ville d'Ottawa sont l'administration publique, les soins de santé et l'aide sociale, ainsi que les services professionnels, scientifiques et techniques.

La haute technologie et le gouvernement fédéral, qui, ensemble, représentent 37 % du produit intérieur brut total d'Ottawa, sont les deux principaux secteurs économiques d'Ottawa.



Effets potentiels et mesures d'atténuation

Milieu naturel

Exemples de répercussions potentielles

- Perte ou changement provisoire de la végétation pendant les travaux de construction.
- Changement provisoire de l'habitat de la faune et/ou rupture du déplacement de la faune pendant les travaux de construction.
- Changement provisoire de l'habitat d'espèces en péril et/ou rupture du déplacement d'espèces en péril pendant les travaux de construction.

Exemples de mesures d'atténuation

- Réduire la largeur de la zone de construction afin de minimiser la quantité de végétation impactée.
- Clairement identifier ou clôturer les zones écosensibles avant la construction.
- Documenter les incidences de rencontre avec la faune et les espèces en péril et aviser les autorités réglementaires appropriées, au besoin.
- Fournir des fiches d'identification d'espèces en péril et une orientation environnementale aux travailleurs pour assurer la sensibilisation aux espèces sensibles, à l'habitat et aux mesures d'atténuation pendant la construction.

Environnement socio-économique

Exemples de répercussions potentielles

- Augmentation temporaire des nuisances sonores pendant les travaux de construction.
- Perturbations temporaires de la circulation pendant les travaux de construction.
- Augmentation temporaire de la production de déchets pendant les travaux de construction.

Exemples de mesures d'atténuation

- Les travaux seront effectués conformément aux règlements municipaux sur le bruit en ce qui concerne l'usage d'équipement de construction. Des exemptions à ces règlements seront demandées si certains travaux doivent être menés lors de jours fériés, les dimanches ou pendant la nuit. (veuillez noter que les jours et heures de construction typiques sont du lundi au samedi, de 7 h à 17 h).
- L'accès à la circulation sera maintenu, dans la mesure du possible, pendant les travaux. Les pratiques exemplaires en matière de gestion seront mises en œuvre afin de réduire les perturbations de la circulation. Au besoin, des itinéraires provisoires de déviation seront fournis pour réduire les répercussions ressenties par les usagers de la route.
- La collecte et l'élimination de déchets solides seront effectuées conformément aux règlements applicables, dans un site autorisé.



Ressources sur le patrimoine culturel

Archéologie

- Les évaluations archéologiques de phases 1 et 2 ont été entreprises pour le projet en 2020 et en 2021.
- Les évaluations archéologiques de phase 1 ont confirmé que la majorité de l'empreinte du Projet est considérée comme fortement perturbée et ne conserve plus le potentiel de récupération des ressources archéologiques; cependant, il a été déterminé que 131,28 ha étaient soumis aux évaluations archéologiques de phase 2.
- Les évaluations archéologiques de phase 2 ont confirmé que la zone d'étude est exempte de préoccupation archéologique.
- Une évaluation environnementale de phase 1 est en cours dans les zones des nouveaux segments de gazoduc proposés. L' évaluation environnementale de phase 1 examinera les données géographiques, historiques et d'utilisation des terres de la zone d'étude afin de déterminer s'il existe des sites archéologiques connus sur ou à proximité des segments de gazoduc nouvellement proposés.

Ressources du patrimoine bâti et paysages patrimoniaux culturels

Un examen préalable du patrimoine culturel mené pour le projet en 2020 a permis de relever des biens susceptibles d'avoir une valeur ou un intérêt pour le patrimoine culturel le long des tracés du gazoduc. Les rapports d'évaluation du patrimoine culturel (REPC) et l'évaluation de l'impact sur le patrimoine (EIP) ont ensuite été achevés en 2021, ce qui a permis d'évaluer davantage les ressources patrimoniales potentielles et la possibilité que le projet ait des répercussions sur les ressources du patrimoine culturel.

L'étude du patrimoine culturel et les REPC ont permis de constater que :

- La zone d'étude contient un certain nombre d'établissements ayant une valeur ou un intérêt pour le patrimoine culturel potentiels, y compris des bâtiments de plus de 40 ans, des cimetières, un bassin hydrographique du Réseau des rivières du patrimoine canadien et des propriétés qui comptent des plaques commémoratives et d'interprétation municipales, provinciales et fédérales.
- Les connaissances locales ou autochtones ou la documentation accessible suggèrent également que certaines propriétés dans la zone d'étude sont considérées comme un point de repère dans la communauté locale ou contiennent des structures ou des sites considérés comme un paysage culturel patrimonial.
- Le REPC et l'EIP réalisés pour une partie de la zone d'étude en 2020 ont conclu qu'environ 65 propriétés avaient une valeur ou un intérêt pour le patrimoine culturel potentiels ou confirmés.

Un rapport sur le patrimoine culturel : Les conditions existantes et l'étude d'impact préliminaire sont menées dans les zones des nouveaux segments de gazoduc proposés.



Conception du pipeline, construction et sécurité

Conception du pipeline

Le pipeline proposé est conçu pour respecter et/ou dépasser les règlements de l'Association canadienne de normalisation (Z662 Réseaux d'oléoducs et de gazoducs) et les règlements en vigueur de la Technical Standards and Safety Association (TSSA).

Construction du pipeline



• Les travaux de construction sont provisoires et transitoires - une fois les sections de la conduite posées, le secteur sera reconstitué à son état d'origine, dans la mesure du possible.

Sécurité du pipeline



Enbridge Gas entreprend plusieurs démarches pour s'assurer que l'exploitation de son réseau de gazoducs soit effectuée de manière sûre et fiable :

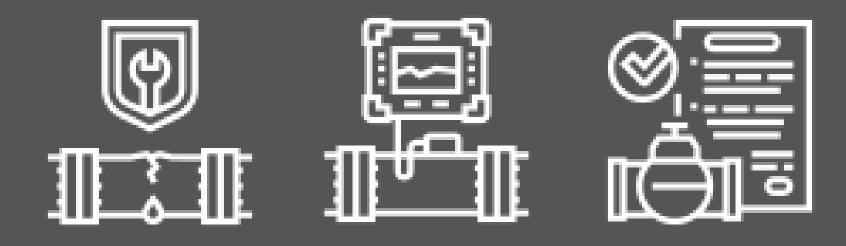
- La conception, la construction, et l'évaluation des pipelines se font de manière à respecter et/ou dépasser les critères et les normes de l'industrie, ainsi que ceux établis par les autorités de régulation.
- Nous veillons à ce que tous nos travaux soient menés dans le respect des activités et des règlements communautaires.
- Nous veillons à ce que notre réseau fasse l'objet d'une surveillance étroite et continue.
- Nous effectuons des études de terrain pour permettre la détection de fuites et afin de vérifier que nos méthodes de prévention contre la corrosion sont aussi efficaces que prévu.



Études d'intégrité des pipelines – Aperçu

Pour évaluer pleinement l'état actuel du gazoduc de St-Laurent, Enbridge Gas a entrepris les activités d'évaluation de l'intégrité suivantes entre juin 2022 et mai 2023 :

- des inspections internes du gazoduc à l'aide de technologies d'analyse avancées pour détecter les dommages occasionnés par des tiers, les défauts et la corrosion;
- des évaluations et des enquêtes de détection de fuites;
- un examen de l'état actuel du gazoduc par rapport aux normes de sécurité applicables;
- une évaluation de diverses options de remise en état, y compris des évaluations et des réparations en cours, et un remplacement partiel du réseau de gazoduc.

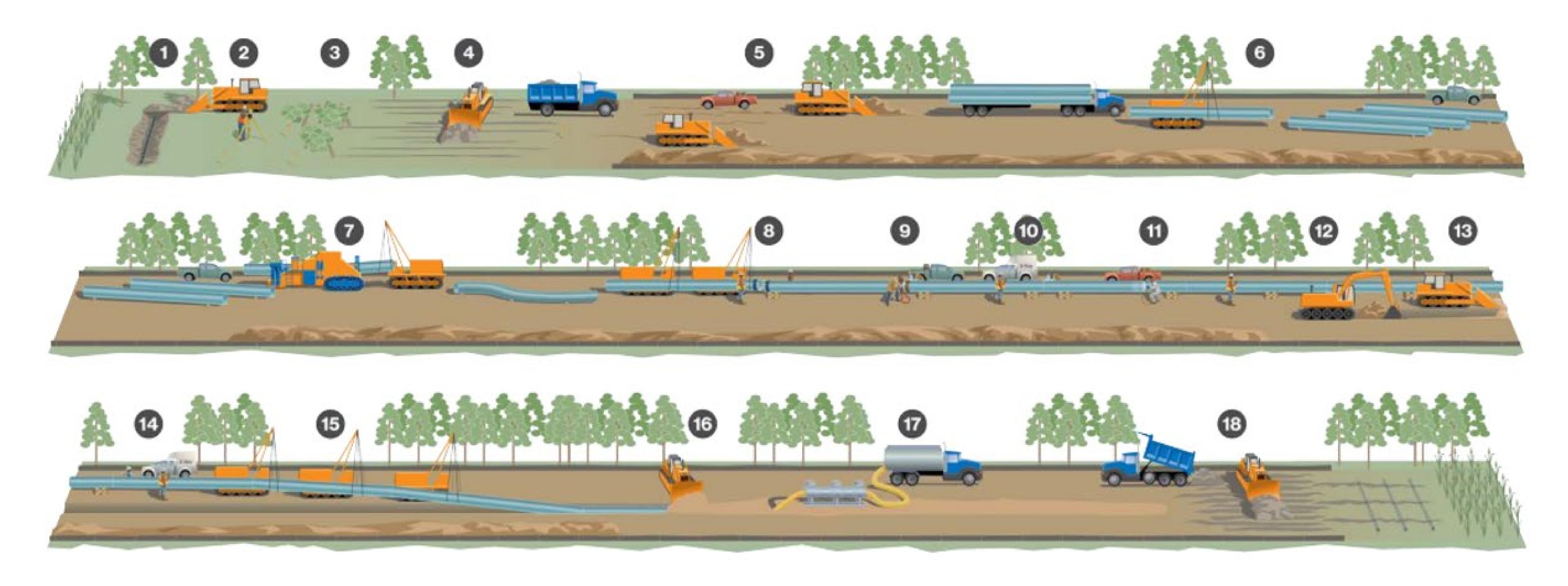


Conclusion de l'évaluation de l'intégrité

Un remplacement complet du gazoduc représente l'option optimale pour assurer la livraison continue du gaz naturel de manière sûre et fiable. À long terme, le gazoduc de St-Laurent ne peut être exploité sécuritairement sans remplacement.



Vue d'ensemble de la construction



- Préparation du sol à la construction
- 2. Sondages de terrain et pose de jalons
- 3. Défrichage

- I. Enlèvement du recouvrement végétal en surface de la terre
- 5. Terrassement initial
- 6. Bardage des tutaux de canalisation

- 7. Cintrage des tuyaux de canalisation
- 8. Alignement des tuyaux de canalisation
- 9. Soudage
- 10. Inspection et réparations des soudures à l'aide une technologie aux rayons X ou aux ultrasons
- 11. Revêtement de chantier
- 12. Creusement de tranchées

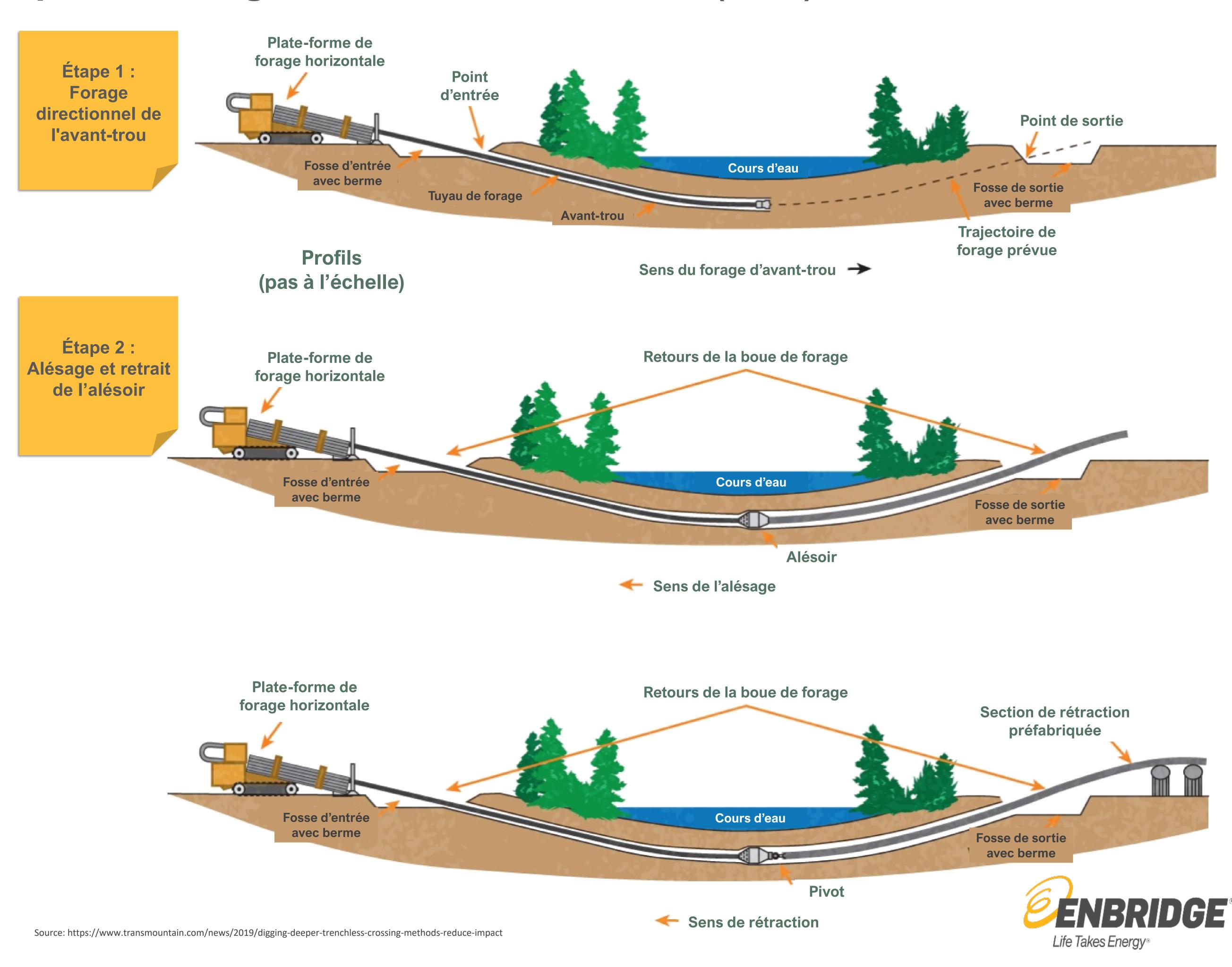
- 13. Matelassage du fond des tranchées
- 14. Inspection finale et reparation du revêtement
- 15. Abaissement des tuyaux de canalisation

- 16. Remblayage
- 17. Essai hydrostatique
- 18. Remise en état du site et préparation du sol marquant la fin des travaux



Processus typique pour le forage directionnel horizontal (FDH)

Le FDH est une technique de construction par laquelle un tunnel est foré sous une zone désignée et un pipeline est tiré à travers le tunnel souterrain foré. La construction du FDH est considérée comme adaptée aux situations propres au site, car elle minimise les répercussions sur la zone située au-dessus du forage. Bien que les terrains autour des emplacements d'entrée et de sortie des forages soient temporairement perturbés pendant les activités de FDH, ils seront restaurés à leur état de préforage après la construction.



Exemple d'installation de gazoduc dans la réserve routière

Les photos de cette diapositive montrent une séquence de construction de gazoduc typique dans une emprise routière, du bardage (1) à la préparation de la tranchée (2), à l'abaissement (3) et à la restauration du site (4).











Planification intégrée des ressources (PIR)

- À mesure que le paysage énergétique continue d'évoluer, il y a un intérêt croissant pour les solutions de rechange sans canalisation pour répondre aux besoins énergétiques.
- La PIR est un cadre par lequel Enbridge Gas examine les approches de rechange pour répondre aux besoins énergétiques afin d'éviter ou de différer la construction de nouvelles infrastructures notamment :
 - Fournir plus d'énergie sans ajouter de nouveaux gazoducs en utilisant du gaz naturel comprimé (GNC) ou du gaz naturel liquéfié (GNL).
 - Examiner, sur le plan de l'approvisionnement, des solutions de rechange basées sur le marché.
 - Réduire la consommation d'énergie grâce à des programmes efficaces d'efficacité énergétique ou de réponse à la demande.
- Alors qu'Enbridge Gas continue de diriger la transition vers un avenir faible en émissions de carbone, elle se consacre à l'exploration de solutions de rechange à la PIR lorsqu'elles sont dans l'intérêt des communautés, de l'environnement et de l'entreprise, tout en tenant compte de la sécurité et de la fiabilité, de la rentabilité, de l'optimisation, de la gestion des risques et des politiques publiques.





Mesures d'atténuation et de surveillance

Enbridge Gas s'engage à collaborer avec la collectivité en ce qui concerne la planification, l'atténuation des impacts potentiel et la surveillance après la construction. Un contrôle sera effectué après la construction afin de s'assurer que les zones concernées soient remises dans un état qui se rapproche le plus possible de leur état d'origine.

Enbridge Gas reconnaît que la construction du pipeline peut entraîner des effets négatifs à court terme et s'engage à appliquer des mesures d'atténuation pour minimiser ces effets et à travailler avec la municipalité et avec les propriétaires fonciers afin de résoudre tout problème en temps opportun.



Processus d'évaluation environnementale et échéancier du projet

Communications et Consultation Octobre et novembre 2019 Identification des tracés potentiels Décembre 2019 Collecte des données de référence Premier avis de commencement et Février 2020 Séance d'information publique Juillet 2020 Réalisation du rapport environnemental Novembre 2020 Achèvement de la modification du premier rapport environnemental Deuxième avis de commencement et Septembre 2023 Séance d'information publique Nous 3 et 4 octobre 2023 Deuxième séance d'information publique sommes ici Études documentaires et évaluation supplémentaire Septembre et octobre 2023 pour la deuxième modification du RE Deuxième modification du rapport environnemental soumis au Comité de Octobre 2023 coordination des pipelines de l'Ontario pour une période d'évaluation de 42 jours Demande d'autorisation de construire anticipée Décembre 2023 Soumission à la CEO Début provisoire des travaux de construction (en attente de l'approbation par la Été 2024 CEO) **Hiver 2025** Date potentielle d'achèvement de la construction



Implication continue des parties prenantes

Enbridge Gas s'engage à faciliter un dialogue ouvert tout au long de l'évaluation environnementale et du processus de demande pour l'autorisation à construire. Les parties prenantes auront l'occasion de rester impliquées dans le processus après l'exécution de l'évaluation environnementale en:

- Participant dans l'audience de la CEO en tant qu'intervenant ou en tant que partie prenante (plus d'information à ce sujet au <u>www.oeb.ca/fr</u>)
- Contactant l'équipe en charge de ce projet (les coordonnées du projet sont sur la diapositive qui suit)
- Visitant le site Web du projet de Enbridge Gas au www.enbridgegas.com/StLaurentReplacement





Nous vous remercions de votre participation à cette séance d'information publique!



Nous voulons connaître votre opinion! Veuillez remplir la fiche de commentaires sur le projet fournie ici aujourd'hui ou communiquer avec un représentant du projet par le biais des coordonnées fournies cidessous.



Après aujourd'hui, toute la documentation de la séance d'information publique pourra être téléchargée sur le site Web du projet Enbridge Gas à l'adresse suivante : www.enbridgegas.com/StLaurentReplacement



Veuillez soumettre vos commentaires d'ici le 13 octobre 2023 aux fins d'examen dans la modification du Rapport environnemental qui sera soumis à la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Coordonnées du projet :



StLaurentEA@dillon.ca



416-229-4646, poste 2048

Restez à l'affut!